

## RTT : pourquoi tant de haine ?

Michel Husson, *L'Humanité-Dimanche*, 21 juillet 2016

*Dénigrer, mentir, censurer... tous les moyens sont bons pour les opposants à la réduction du temps de travail ! Pourtant, on le sait, la mesure crée des emplois, favorise la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, et constitue la voie à suivre pour aboutir à une société de progrès social et d'émancipation. À moins que... ce ne soit justement ça qui les dérange tant !*

Deux millions d'emplois ont été créés entre 1997 et 2002 lors du passage aux 35 heures. Et pourtant tout est fait pour effacer cette réalité et déconsidérer l'idée même de réduction du temps de travail.

« Une véritable machinerie idéologique a été mise en place autour des 35 heures » explique la sociologue Dominique Méda dans un entretien avec Mohammed Oussedik, secrétaire général de la CGT chargé des questions économiques dans *Alternatives économiques* : « elles auraient dégradé la valeur travail, mis la France à genoux, plombé les finances publiques ».



Et surtout, les 35 heures n'auraient créé aucun emploi : c'est ce que soutient le « prix Nobel » d'économie, Jean Tirole qui n'hésitait pas à déclarer récemment que « les économistes vous diront tous que le partage du temps de travail ne crée pas d'emplois ». Un autre économiste, Pierre Cahuc, était allé encore plus loin en affirmant que « toutes les études économiques publiées dans les revues académiques montrent que ça [la RTT] détruit des emplois ». Quant au chiffre (qui fait consensus) de 350 000 emplois créés par les 35 heures, Cahuc rétorquait que « ce sont des articles qui sont publiés dans des revues non académiques, attention ! ».

## Einstein avait raison

Il se trouve que ce chiffre provient d'une étude tout à fait sérieuse de l'Insee, qui date de 2004. Il serait utile de l'actualiser pour profiter du recul nécessaire à une évaluation précise, qui permettrait d'éclairer le débat public. Mais personne ne le fait. Ou plutôt si : en 2014, la députée socialiste (« frondeuse ») Barbara Romagnan a produit un rapport parlementaire au nom d'une commission d'enquête parlementaire sur « l'impact de la réduction progressive du temps de travail ». Ce rapport, qui dressait un bilan largement favorable aux 35 heures, n'a pas eu la répercussion qu'il méritait. Le président de la commission, Thierry Benoit (UDI) s'en est même désolidarisé dans un avant-propos où il signale qu'il ne « partage pas les conclusions » du rapport.

Le rapport a été attaqué dans une tribune au ton particulièrement violent, parue dans *Les Echos* sous la signature de Cahuc et de deux autres habitués des prises de position néo-libérales. Ils allaient jusqu'à parler de « désinformation parlementaire » et accusaient le rapport de « discréditer l'Assemblée ». Plus récemment, on vient d'apprendre qu'un autre rapport sur le même thème, émanant cette fois de l'IGAS (l'Inspection générale des Affaires sociales) vient d'être proprement censuré par son directeur, sans doute parce qu'il montrait que les 35 heures avaient bien fonctionné.

Face à cette obstruction idéologique, il faut remettre la réduction du temps de travail au coeur du débat public, comme y invitait récemment un appel de 150 personnalités. Ce n'est certes pas facile dans le contexte actuel, mais il est essentiel que ce projet soit de nouveau porté. Il permettrait notamment de s'opposer clairement aux programmes hallucinants de la droite. Il faut lire le livre de Dominique Méda et Pierre Larrourou, *Einstein avait raison, il faut réduire le temps de travail*, qui constitue un remarquable argumentaire.

Pour remettre la réduction du temps de travail sur la table, il faut aussi revenir sur le bilan des 35 heures et réfléchir sur ses modalités néfastes, en particulier sur le fait que la loi n'exigeait pas de créations d'emploi (dans la loi Aubry 2) et laissait place à diverses formes d'intensification du travail. C'est pourquoi les salariés devraient pouvoir contrôler l'organisation du travail associée à une nouvelle RTT.

## Projet de société

La réduction du temps de travail ainsi conçue est l'outil qui permet de faire des gains de productivité un facteur de progrès- et non de régression sociale. Mais c'est aussi un projet de société, une société du temps libre. La baisse du temps de travail est en effet l'une des conditions nécessaires à une réduction des inégalités entre femmes et hommes, et c'est aussi une composante nécessaire d'une économie post-productiviste.